



ASSOCIATION

Joseph Sauvy

Pôle Handicap Adulte

FICHE DE POSTE SAMSAH DU ROUSSILLON

QUALIFICATION : Conseiller(ère) en économie sociale et familiale

IDENTIFICATION SELON LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DU 15 MARS 1966

FILIERE : Médico Social, filière Adultes en situation de handicap, vivant à domicile.

REGROUPEMENT DE METIERS : métiers du social

MISSIONS

DEFINITION DU METIER SELON LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DU 15 MARS 1966 : en vue d'une assistance individualisée auprès d'adultes en situation de handicap mental et/ou psychique vivant à domicile.

Justifie du diplôme de Conseiller(ère) en économie sociale et familiale

SPECIFIQUES A L'ETABLISSEMENT

Accompagnement de personnes Adultes en situation de handicap, vivant à domicile., nécessitant un accompagnement et en les maintenant à domicile par la diversification de la prise en charge.

Temps de travail : Temps plein : 35h hebdomadaire

Partenariats : Travail en relation permanente avec le réseau et divers partenaires du secteur géographique.

Réalise ses activités dans le respect du projet de service et des projets d'accompagnement personnalisés.

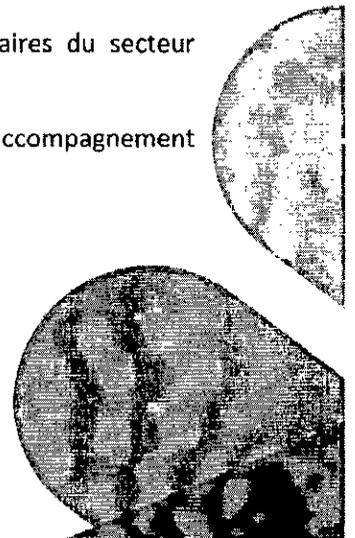
SAMSAH DU ROUSSILLON

40 Avenue de Lamans – 66430 BOMPAS

Tel : 04.68.57.41.95 – Fax : 04.68.57.41.99

Mail : foyer-menditte@association-sauvy.fr

www.association-sauvy.fr



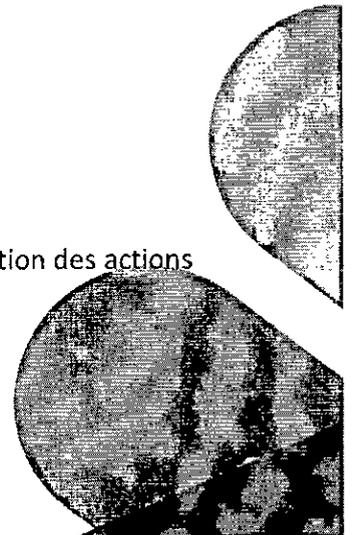
Réalise ses activités en lien avec l'équipe pluri professionnelle du SAMSAH, dans le respect des décisions prises et sous l'autorité du directeur, du Chef de service.

MISSION 1 :

- Elaborer un diagnostic social prenant en compte le parcours de soins
- Participer à la conception et à la construction du projet individuel et collectif
- Evaluer le projet individuel et collectif
- Participer aux temps de coordination
- Maintenir dans le logement à travers l'accompagnement dans la gestion de tous les domaines de la vie quotidienne (aider à la gestion des courses, du budget, de l'alimentation, de l'organisation des loisirs dans la vie sociale)
- Maintenir le lien avec les familles / amis
- Assurer une vigilance concernant les actes de maltraitance avérés ou supposés, favoriser la « bientraitance ».
- Participer à l'information et à l'éducation du bénéficiaire
- Intégration d'un réseau partenaire
- Réduire les inégalités territoriales dans une appréhension territoriale de l'offre et de la réponse aux besoins
- Rechercher et promouvoir les complémentarités (coopération, mutualisation...) entre les différents acteurs du territoire et dispositifs du champ du travail afin de prévenir les situations de rupture et faciliter l'accès et le maintien au travail
- Participer à la vie institutionnelle et aux réunions de service, assurer les transmissions orales et écrites et participer à la rédaction des PAP.

MISSION 2 :

- Identifier les ressources et les potentialités des usagers
- Repérer les besoins, les attentes et les demandes des usagers
- Formuler des priorités d'actions des bénéficiaires
- Définir un projet avec les usagers et avec le groupe
- Planifier les tâches en collaboration avec les usagers, aider à la réalisation des actions définies, assurer le suivi



- Aider et soutenir les personnes en valorisant leurs capacités dans le but de les rendre autonome
- Réaliser un bilan avec les usagers en lien avec les équipes et/ou partenaires et éventuellement avec les familles
- Accompagner les usagers dans l'apprentissage de la gestion des loisirs, dans la gestion de la relation à l'autre...
- Mettre en place des ateliers collectifs à la réinsertion
- Participer aux différentes réunions, aux formations, et à la démarche d'évaluation.
- Exercer la fonction de référent auprès des bénéficiaires.
- Accompagner dans les situations d'urgence
- Travailler en collaboration avec les représentants légaux..
- Favoriser les outils de communication : téléphone, courrier, visites, bus pour l'utilisateur etc.

MISSION 3 :

- Travailler sur la projection dans le temps
- Créer un partenariat avec les associations en place pour l'intervention du SAMSAH
- Elargir les possibilités de lien avec les associations culturelles et de loisirs pour favoriser l'insertion de la personne dans le quartier.

MISSION 4 :

- Actualise régulièrement ses connaissances dans le cadre de la formation professionnelle continue. Pour être au plus proche du besoin des usagers le professionnel doit pouvoir se former soit à sa demande, soit à la demande de l'employeur.
- Accompagnement des nouveaux arrivants et tutorat des stagiaires.

LIENS HIERARCHIQUES ET REGLES DE DELEGATION

Position dans l'organigramme :

Liaison hiérarchique : Il est positionné hiérarchiquement sous la responsabilité du Directeur et du chef de service.



Liaison transversale : La liaison se fait avec tous les membres de l'équipe. Il travaille en collaboration avec l'ensemble de l'équipe pluri professionnelle : Educateur (trice)spécialisé (e), Infirmier(ère), Aide médico psychologique ou Aide soignant (e), Psychologue, Psychiatre.

COMPETENCES REQUISES

FORMATION/DIPLOME :

- Diplôme d'Etat de Conseiller (ère) en économie social et familial

COMPETENCES

- Bonne aptitude physique et mentale
- Savoir observer et écouter
- Discrétion et respect de la confidentialité
- Sens du travail en équipe
- Sens du travail en partenariat
- Sens de l'organisation
- Rigueur
- Sens de l'hygiène
- Avoir son permis de conduire

CONDITIONS PARTICULIERES

- L'amplitude horaire : 35 heures par semaine
- Possibilité de travaillé certains week-end.
- Bonne aptitude physique en raison des pathologies des usagers : trouble du comportement
- Il est nécessaire de requérir des qualités psychologiques en matière de patience, de disponibilité, de contact dans la relation avec autrui et faire preuve de réserve en présence de toute personne étrangère au service.
- Il est nécessaire d'assurer le maintien au domicile et le continuum de soins des usagers.

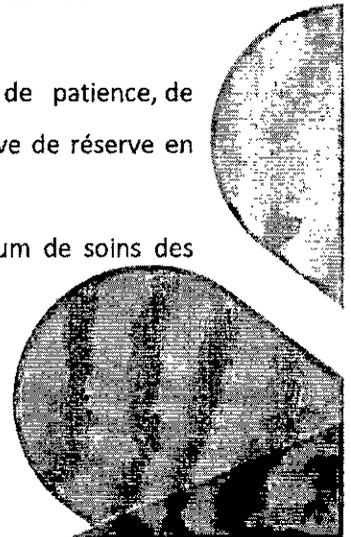
SAMSAH DU ROUSSILLON

40 Avenue de Lamans – 66430 BOMPAS

Tel : 04.68.57.41.95 – Fax : 04.68.57.41.99

Mail : foyer-menditte@association-sauvy.fr

www.association-sauvy.fr



- Il est nécessaire d'assurer le développement d'une la vie sociale et de la citoyenneté.
- Il est nécessaire de coordonner l'ensemble des projets d'accompagnement en liaisons avec les partenaires extérieurs.

MOYENS ET OUTILS NECESSAIRES POUR L'EXERCICE DE LA FONCTION

- Un temps de réunion est programmé chaque semaine, permettant de participer à une réunion de fonctionnement hebdomadaire plus analyses des pratiques régulières
- Utilisation d'un logiciel informatique permettant l'accessibilité au dossier de l'utilisateur
- Moyens matériels et financiers sous la responsabilité de celui qui l'utilise : véhicule de service, téléphone mobile.

